

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article778>



Nucléaire - Suite

- Débats - La démocratie en examen -



Date de mise en ligne : mercredi 30 octobre 2013

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits réservés

L'article/débat de Jean-Yves Leber a, comme c'était son but, suscité pas mal de réactions. Vous pouvez trouver certains commentaires à la suite de l'article lui-même. Nous publions ci-dessous les réactions de Christian Berthier, José Ruiz et Louis Saisi.

Réaction de Christian Berthier

L'article de Jean-Yves Leber se situe essentiellement sur un plan financier et national. Il exige donc beaucoup de la part du lecteur non averti ! Bruxelles, le gouvernement, de hauts dirigeants issus du privé semblent y jouer avec nos milliards.

A tout le moins, une constitution digne du peuple interdirait l'utilisation privée abusive de l'épargne populaire, des services et des équipements publics.

Hors secteur public et garanties de l'Etat, il eut été impossible de financer et de construire une production et une distribution nationales d'électricité hydraulique, thermique, au charbon comme au gaz, tant pour les familles que pour l'industrie.

Aujourd'hui, il n'est pas acceptable que l'état marchande son appui aux collectivités qui veulent faire payer par EDF le juste prix de l'usage des réseaux qui leur appartiennent.

Parmi les questions non posées figurent l'existence et l'emploi des réserves constituées légalement par EDF pour le démantèlement des centrales au terme de leur vie prévue à 30 ans. Quelle en fut la part réinvestie en équipements, en titres ? Quelle est l'utilisation des revenus supplémentaires issus de la prolongation de leur « vie » à 40 ans et peut être à 50 ans ?

Il s'agit de sommes très supérieures à celles citées par J.Y. Leber.

Ces réserves ont elles été bien gérées ou dilapidées ? Ce sont elles qui permettent à l'Allemagne de « sortir » du nucléaire et de revenir aux centrales thermiques (à cycle combiné) complété par les éoliennes.

Sur la plan mondial, les capitaux privés ont préféré s'investir les secteurs classiques "froids" de l'industrie nucléaire, laissant aux Etats les équipements et systèmes radioactifs que les assureurs refusent de couvrir.

Au passage, une petite inexactitude : en France la production d'énergie n'a jamais été un monopole public.

Sidérurgistes, pétroliers, Areva, producteurs chimiques, houillères, collectivités, etc. revendent leur production de « courant » à EDF.

Revenant aux enjeux de la défense des collectivités territoriales, il est essentiel que communes et départements gardent des responsabilités importantes, financièrement équilibrées et lorsque c'est techniquement possibles dans la production et la distribution de l'énergie.

Sans quoi, on continuerait d'assister à la multiplication de productions et d'installations solaires, hydrauliques et éoliennes mal étudiées, mal construites au dépend de l'équilibre financier des familles et des PME. Mais là, on est le

plus loin possible du nucléaire.

Réaction de José Ruiz

- ▶ Je suis opposé à la privatisation d'EdF laquelle est hélas en marche en grandes enjambées ; les raisons sont multiples : sûreté des installations, spéculation, aléas de la bourse, prix de l'électricité à la consommation ...
- ▶ Les stratégies qui nous sont présentées dans cet article tiennent plus du Monopoli ou du Poker que d'un raisonnement au bénéfice de la sûreté de l'approvisionnement et du service public.
- ▶ Je doute que l'ASN autorise la poursuite de l'exploitation d'un réacteur nucléaire si les conditions de sûreté ne sont pas réunies notamment pour ce qui concerne la fragilisation de la cuve du réacteur, mais il peut s'agir d'un effet d'annonce.
- ▶ Nous aurons encore pendant longtemps besoin de l'énergie nucléaire, il est impératif (pour moi) que cette énergie reste dans le domaine public.

Réaction de Louis Saisi

Je suis très gêné par ce qui se cache en filigrane derrière cet article et par la personnalité de Jean-Yves LEBER, non pas que je le connaisse personnellement, mais pour les idées qu'il prône s'agissant notamment de la manière de financer la transition énergétique...

Mais, si on ne le sait déjà, j'attire l'attention sur le fait que pour Jean-Yves LEBER, l'argent n'a pas d'odeur et il a déclaré vouloir faire financer la transition énergétique, en période de vaches maigres des fonds publics, par **la finance islamique** :

En effet, selon **le Journal de l'Environnement**, édition Toile du 8 avril 2013,

" Face à cette inertie (celle des fonds publics), Jean-Yves LEBER s'est lancé. Pourquoi ne pas financer la rénovation des logements, la construction de centrales solaires ou des pompes à chaleur avec des fonds issus de la finance islamique - basée sur l'interdiction de générer des intérêts et la responsabilité sociale liée à l'investissement - et de particuliers soucieux de l'usage qui est fait de leur argent ? Le représentant d'Ecologie sans frontière a lancé l'idée la semaine passée, lors d'un groupe de travail ; elle est actuellement en cours d'étude par les experts du débat. Son idée peut se résumer ainsi : mobiliser de nouveaux acteurs privés, qui disposent de liquidités et qui sont sensibles aux secteurs impliqués dans la transition énergétique."

Ces affirmations ont été relevées par **la journaliste Marine JOBERT** et diffusées sur la Toile par le site du Journal de l'Environnement du 8 avril 2013....

C'est bien de vouloir mettre l'Etat au pied du mur, comme veulent le faire en ce moment nos amis écologistes, mais

pas avec n'importe quels arguments ni encore moins solutions...

La finance islamique finance déjà les mosquées en France (mais là elle est dans son rôle), mais aussi les clubs de football, investit dans l'immobilier et maintenant se rendrait maître de ce qui deviendrait le versant le plus moderne de notre économie avec les énergies renouvelables...